

Vivre à Alleins

Magazine municipal



Été 2020 - n°87

Alleins



■ **Nouveau conseil municipal** p. 4 et 5

■ **Covid 19** p. 8 et 9

■ **Ecomail** p. 12

Sommaire

■ Numéros utiles	p. 2
■ Edito	p. 3
■ Urbanisme	p. 4 à 5
■ Information citoyenne	p. 6 à 11
■ Actualité	p. 12
■ Vie associative	p. 13
■ Patrimoine et Mémoire	p. 14 à 15
■ Agenda	p. 16



Vivre à Alleins

édité par la Mairie d'Alleins
Hôtel de Ville 13980 ALLEINS

Comité de rédaction

F. Grange - Ph. Grange - C. Moyemont Gaildry
M. Rouit - P. Uhrhan-Bollier - D. Wolfer

Crédit Photos

Ph. Grange - S. Rémy - M. Rouit - D. Wolfer

Conception graphique & Impression
mécicé : N. Evrard



Tirage : 1400 exemplaires

Numéros Utiles

POMPIERS

04 90 42 38 18 ou 18

GENDARMERIE NATIONALE

04 90 57 40 14 ou 17

E.D.F

(sécurité dépannage)

04 90 42 25 25

EAU

Eau potable :

0 810 400 500

Fuites :

04 91 83 16 15 (24h/24h)

Assainissement :

04 90 57 90 85

MEDECINS GENERALISTES

Rue du 8 mai 1945

04 90 57 38 18

DENTISTES

Rue du 8 mai 1945

04 90 59 33 33

PHARMACIE

Avenue Sadi Carnot

04 90 57 34 34

CABINET D'INFIRMIERES

Rue du 8 mai 1945

04 42 86 26 13

Nadine Duret : 07 61 28 10 60

2, clos des Abricotiers

LA POSTE

04 90 59 37 55

OFFICE MUNICIPAL SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF

« LE BASTIDON »

Rue du 8 mai 1945

du lundi au jeudi de 8h00 à 15h00

vendredi de 8h00 à 14h00

04 90 59 30 32

BIBLIOTHEQUE

Place Etienne Paul

04 90 59 30 93

Nous traversons une période inédite de pandémie mondiale. Cette crise sanitaire nous impacte tous dans notre vie quotidienne qui a été bouleversée par la période de confinement. Cette première période d'avant le 11 mai a été gérée en parfaite solidarité dans notre village.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions, par leur dévouement ont permis à notre village d'être globalement épargné par ce virus extrêmement contagieux :

- En respectant le confinement et en restant chez soi
- En fabriquant des masques pour l'ensemble de la population (couturières)
- En continuant à servir nos concitoyens sur toute la longueur de la crise (commerces)
- En appelant l'ensemble de nos séniors et en leur apportant des repas chaque jour et en continuant à assurer le service au public en mairie (personnel communal)
- En assurant tous les jours le suivi pédagogique dans les écoles et en accueillant les enfants de soignants (personnel enseignant et personnel communal)
- En coordonnant toutes les actions communales et en transmettant les actions nationales, régionales et départementales de soutien et d'aides à tous, particuliers et entreprises (mes collègues élus)

Nous sommes maintenant dans une phase de sortie progressive de confinement qui doit également être gérée et vécue très sérieusement pour que la propagation du virus soit maîtrisée et que progressivement, nous revenions à une vie sociale, familiale et professionnelle normale.

Les services communaux ont repris progressivement tout au long du confinement et plus complètement depuis le 11 mai.

Les écoles ont ouvert et accueilli les enfants en toute sécurité et en préservant la santé de tous à partir du 12 mai.

La période estivale 2020 qui s'annonce à ALLEINS devra tenir compte, cette année, des contraintes sanitaires.

Les rassemblements étant interdits, nous avons été obligés d'annuler l'ensemble des manifestations et festivités organisées chaque année par la commune et les associations.

Nous espérons reprendre par la libération du village le 23 août 2020 (qui n'a jamais aussi bien porté son nom) et la fête de l'amande le 26 septembre 2020.

Le conseil municipal a enfin pu s'installer officiellement mardi 26 mai 2020.

Vous pourrez découvrir l'ensemble de ses membres dans ce journal.

Les travaux continuent aussi, malgré un certain retard dû au confinement de plus de deux mois et à des conditions de reprise draconiennes au niveau sanitaire.

Nous communiquons sur l'ensemble des actions et sujets aussi souvent que nécessaire.

Portez vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Philippe GRANGE

Maire de ALLEINS



Mairie

Cours Victor Hugo 13980 ALLEINS
Tél. : 04 90 59 37 05
Site Internet : www.alleins.com
Facebook : Commune d'Alleins

Bureaux ouverts au public
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h00 à 16h30.

Le mercredi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.

Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août
de 8h00 à 15h00.

Permanence de Monsieur le Maire :
le mercredi de 17h00 à 18h30



Des gros travaux pour la période 2018-2021 (épisode 7)



Nous continuons à vous informer au fil des numéros du magazine municipal sur l'avancée des trois grosses opérations dans le village.

La requalification des espaces publics au centre village

Le planning des travaux a, bien évidemment, été grandement perturbé par la pandémie du COVID-19.

Durant le mois de juin, nous allons lever les réserves des tranches précédentes et mettre le cours Victor HUGO dans un état propre et acceptable pour l'été.

Ensuite, les travaux reprendront au mois de septembre et plus exactement après la fête de l'amande.

Le planning devrait être :

- De septembre 2020 à décembre 2020, les travaux de terminaison du cours Victor HUGO

- De janvier 2021 à mai 2021, les travaux de la rue du 4 Septembre et la place BOURRELLY JOURDAN.

L'ensemble des différentes phases de travaux font et feront l'objet d'informations particulières dans le hall de la mairie, sur le site internet et sur la page FACEBOOK de la commune.

Les accès à vos domiciles seront bien évidemment possibles tous les jours 24h/24 ; concernant les accès aux garages privatifs, quelques restrictions très ponctuelles seront néanmoins possibles quand les travaux le nécessiteront.

Le pôle enfance et petite enfance

Les travaux ont redémarré depuis le début du mois de mai 2020 et avancent normalement avec l'ensemble des mesures de sécurité et de santé pour l'ensemble des compagnons sur le chantier.



Le bâtiment est maintenant hors d'eau et hors d'air (Gros œuvre, couverture et menuiseries extérieures posées) et nous continuons les lots secondaires à l'intérieur du bâtiment.

Nous mettons tout en œuvre pour une ouverture pour le mois de septembre pour que les deux associations soient installées à la rentrée 2020.

L'ensemble des réunions de chantier se font en partenariat avec les deux associations du village « Tartines et Câlins » et les « Pitchounets » qui seront utilisateurs du futur bâtiment.

Ensuite, viendra le tour de la crèche actuelle de se transformer en cantine pour l'école élémentaire dans laquelle 100 places seront installées par service.

Cette deuxième phase prendra fin avec l'année 2020.



La rénovation du couvent.

Les travaux sont terminés, nous espérons pouvoir inaugurer ce beau bâtiment très bientôt.



Déploiement compteurs Linky

La société ENEDIS, par l'intermédiaire de son partenaire, la société LS Services, va débiter, au mois de septembre une phase de déploiement des compteurs communicants « LINKY » en remplacement des compteurs existants. Nous vous rappelons que le conseil municipal a pris une motion le 06 novembre 2019 demandant à la société ENEDIS de respecter la volonté des personnes qui

refusent l'installation des compteurs « LINKY ». Cependant, la commune n'est pas décisionnaire sur cette compétence. Seule la société ENEDIS et l'Etat sont décisionnaires. Nous portons à votre connaissance, ci-dessous, une communication de la part de la société ENEDIS sur l'installation à votre domicile d'un compteur « LINKY ».

Tout savoir sur le remplacement et l'installation du nouveau compteur dans votre foyer

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



30 MINUTES EN MOYENNE D'INTERVENTION

Brève coupure de votre alimentation en électricité.



AUCUN TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur. Lors de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.



INTERVENTION COMPLÈTEMENT GRATUITE

assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



Lors du changement de compteur certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) pourront nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés. Par précaution, il est conseillé de débrancher les appareils électriques trop anciens.

Le centre du village d'Alleins est en zone 30

Cela signifie que les piétons sont prioritaires une fois engagés en tout point de la chaussée et que le double-sens cyclable est généralisé.

Nombreux sont les citoyens qui se plaignent auprès de la municipalité de la vitesse excessive des automobilistes dans leur quartier.

Nous sommes tous, tour à tour, piétons, cyclistes ou automobilistes.

Pourtant, installés dans notre véhicule, nous oublions que nos comportements nuisent à la qualité de vie des autres. La rue n'est pas seulement un espace de circulation : c'est aussi et surtout un espace de vie.

Par cet appel, nous engageons chaque conducteur responsable à modérer sa vitesse en roulant de manière apaisée, là où la vie locale est présente.

Ainsi, les automobilistes qui vous suivent seront eux-mêmes obligés de respecter le 30 km/h.

Cette mesure permet d'assurer une meilleure sécurité des piétons et cyclistes, puisqu'en cas d'accident, la probabilité de décès tombe à 20 %, contre 80 % à 50 km/h.

Les nuisances sonores baissent également avec la réduction de la vitesse.

Un village apaisé incite les habitants à privilégier la marche et le vélo pour les déplacements de proximité.

Enfin, cette mesure permet de diminuer la consommation de carburant et d'améliorer la qualité de l'air.

Une conduite moins heurtée se traduit par une baisse des émissions polluantes.

Déplacer à vive allure des véhicules surpuissants appartient à un monde révolu.

L'avenir est en train de se déterminer maintenant et des changements radicaux doivent être mis en œuvre si nous souhaitons conserver une planète accueillante.

La réduction des vitesses est donc inéluctable.

Nous avons conscience que l'installation d'une zone 30 ne sera pas suffisante.

D'autres aménagements de sécurité seront nécessaires, mais en attendant, nous comptons sur le civisme des conducteurs et nous vous en remercions par avance.





Nouveau conseil municipal



Philippe GRANGE
Maire



Catherine
MOYEMONT -GAILDRY
1^{er} adjointe
finances, communication,
services publics de proximité



Christian CROUZATIER
2^{ème} adjoint
Travaux
et logements collectifs



Hélène VERT
3^{ème} adjoint
Aide sociale,
tourisme et culture



Eric GUEZOU
4^{ème} adjoint
Petite enfance
et jeunesse



Pascale
UHRHAN-BOLLIER
5^{ème} adjoint
Transition écologique,
environnement,
forêts et agriculture



Bernard REY
6^{ème} adjoint
Sécurité,
prévention routière,
citoyenneté et
marché hebdomadaire

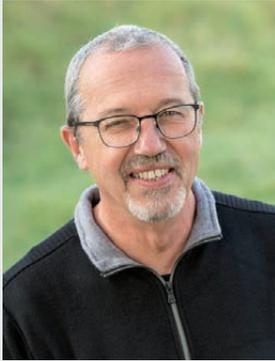


Lionel FABRE
Conseiller délégué
Associations, fêtes et
événements



Jean SAMPSONI
Conseiller délégué
Urbanisme et
développement économique

Les conseillers municipaux



Pierre AUBERT



Roger BERTO



Bernadette
BORDALA-MOUYAL



Nathalie MESNARD



Cyrielle MARMOL



Pauline DEBERES



Yveline DELIGNY



Didier VAUX



Xavier POTE



Olivia COURMES

Liste " Alleins c'est vous "



Daniel JUVIGNY



Jean-Charles BLANC



Nadine DURET



Manon IAFRATE



Luttons ensemble contre le Coronavirus et la pandémie de Covid-19

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous tous est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique.

En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



BIEN UTILISER SON MASQUE



Comment mettre son masque

- Bien se laver les mains
- Mettre les élastiques derrière les oreilles
- Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque

- Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
- s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

Les gestes barrières

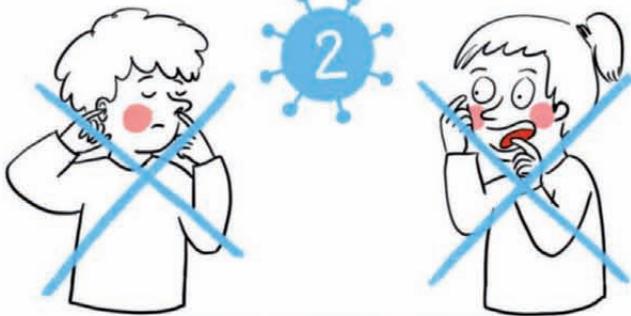
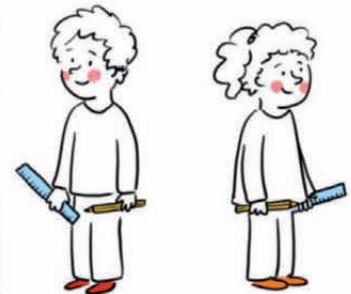


1,2,3,4...
29, ET 30!

Je me lave régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, ou avec du gel spécial. Je frotte bien partout pendant au moins 30 secondes.



Je ne prête pas mes affaires, et n'emprunte pas celles des autres : chacun les siennes.



J'évite de toucher mon visage, de mettre les doigts dans mon nez, mes yeux, et ma bouche.



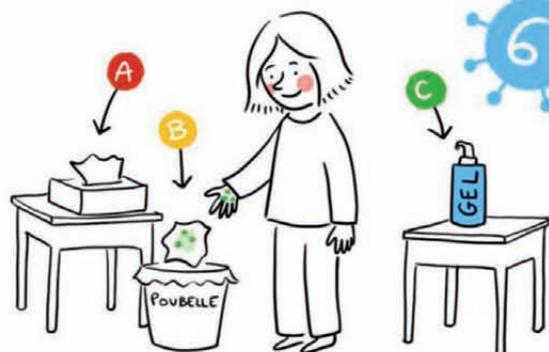
Je garde mes distances : pas de câlins, de bisous, d'accolades ou de mains serrées.



AAAATCHIOUU



Si j'éternue ou si je tousse, je le fais dans mon coude. Puis, par précaution, je vais me laver les mains.



Si j'ai besoin de me moucher:

- A** j'utilise un mouchoir en papier
- B** je le jette tout de suite
- C** je me lave les mains juste après.



Canicule et fortes chaleurs

Un registre solidarité pour mieux se préparer

Chaque année, le Plan National Canicule (PNC) est activé le 1er juin avec son premier niveau de veille saisonnière et restera actif jusqu'au 31 août.

Les différents niveaux du PNC s'articulent avec les quatre couleurs de vigilance météorologique et sont déclenchés par le Préfet du département pour les niveaux 3 et 4.

Carte de vigilance météorologique	Niveaux du plan national canicule
Vert	Niveau 1 – Veille saisonnière
Jaune	Niveau 2 – Avertissement chaleur
Orange	Niveau 3 – Alerte canicule
Rouge	Niveau 4 – Mobilisation maximale

Pour faire face à ces épisodes météorologiques et accompagner les personnes vulnérables et fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'organise et propose aux personnes les plus vulnérables et les plus isolées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel qui recense les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et en situation de handicap qui en ont fait la demande et, le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile, du médecin traitant et de la personne à prévenir en cas d'urgence.

Ce registre s'adresse

- Aux personnes âgées de 65 ans et plus
- Aux personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail
- Aux personnes en situation de handicap

Sur la base de ce registre, le CCAS pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien lors d'un épisode de canicule.

En cas de non réponse, l'entourage et les professionnels intervenant au domicile des personnes seront alors immédiatement contactés.

**Pour vous inscrire sur le registre
ou pour tout renseignement
Contactez le CCAS
Tél. 04 90 59 37 05**

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps
et se ventiler

Manger en
quantité suffisante

Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour

Ne pas boire
d'alcool

Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches

Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Accès aux massifs forestiers

Pour protéger les promeneurs, les habitants et les sites naturels, l'accès, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers et espaces exposés sont réglementés du 1^{er} juin au 30 septembre.

Pratiques interdites en forêt



Envie d'une balade ? La carte d'accès aux massifs forestiers des Bouches-du-Rhône vous permet de connaître les modalités d'accès aux massifs.

Cette carte est mise à jour quotidiennement vers 18h, sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Vous pourrez ainsi connaître les accès ouverts aux massifs ainsi que les restrictions pour la journée du lendemain.

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable sur :

- la carte d'accès aux massifs des Bouches-du-Rhône en ligne ;
- Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13 ;
- Le site Web ou l'application mobile de Provence Tourisme (MyProvence Balade).

Réglementation applicable (cas général)

Risque feux de forêt	Présence dans les massifs
Zonage	Massif forestier
Vert	
Jaune	
Orange	
Rouge	

Opération tranquillité vacances

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

- Télécharger et remplir le formulaire :
www.interieur.gouv.fr,
 ma sécurité-conseils pratiques

- Se rendre dans le commissariat de votre lieu de résidence avec justificatif d'identité et de domicile, au moins 48h avant le départ.

L'actualité des Jardins partagés d'Alleins

Comme pour beaucoup de projets, le COVID19 a mis un coup de frein brutal, en mars dernier, à la mise en place des jardins partagés sur Alleins. Une première Assemblée Générale constituante a cependant été tenue avant le confinement et a permis l'installation du Bureau et l'élection des membres de celui-ci. Les statuts et la charte ont également été validés lors de cette réunion.

La municipalité a réagi dès la fin du confinement et a fait réaliser, comme prévu, le relevé topographique et l'opération de bornage contradictoire.

Isabelle BREBION, Architecte conseil du CAUE – Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – qui intervient pour la commune, viendra prochainement pour réaliser l'étude du terrain et rendre ses préconisations d'installation.

Les personnes qui souhaitent intégrer le projet peuvent adresser leur demande sur le courriel suivant : jardins.partages.alleins@gmail.com



Ecomail

La boîte e-mail éthique et éco-responsable !

Notre commune choisit le service de messagerie écologique, Ecomail, pour la gestion de l'ensemble de nos boîtes e-mails.

« La mairie d'Alleins est la première organisation publique à choisir notre projet - Ecomail - pour la gestion de sa messagerie e-mail », nous informent Nathan et Clio, fondateurs de la structure, dans leur newsletter.

Ecomail est un opérateur français, installé en France, dont 50% des recettes servent au développement et à la création de projets écologiques favorisant notre environnement, notre biodiversité et le respect et la protection des espèces vivantes.

Leur action nous a séduits et décidés à faire un nouveau

pas en faveur de l'écologie. Les membres de l'équipe municipale au complet ont décidé d'œuvrer en faveur d'une informatique au service de l'écologie. Alleins va ainsi permettre de reverser 50% de 1980€ HT soit 990€ aux associations qui agissent pour notre environnement. C'est un véritable partenariat qui s'instaure entre notre commune et Ecomail, et nous prévoyons des projets communs dont nous vous reparlerons prochainement.

Et nous sommes heureux de vous annoncer que notre adresse parlonsdalleins@gmail.com se transforme également et devient : parlonsdalleins@alleins.fr ! A très bientôt sur le net !

Masques

Une distribution bien organisée et bien accueillie !

3 000 masques achetés par la commune pour les concitoyens et distribués par l'équipe municipale, en porte-à-porte, le samedi précédant le déconfinement !

Le 11 mai dernier, le confinement prenait fin et nous étions de nouveau autorisés à sortir. Sortir oui mais pas sans protection ! C'est pourquoi la commune a investi dans l'achat de 3 000 masques, modèle HINI et conforme aux normes AFNOR en vigueur. Le coût total de l'opération est de 16 000 € TTC, à la charge de la collectivité. C'est le prix à payer pour garantir la sécurité de chacun et la salubrité publique.

Lors de la distribution, nous avons eu le plaisir de découvrir, sur les boîtes aux lettres, des messages de gentillesse et de solidarité, et nous vous en remercions chaleureusement.



Les consignes de port du masque restent en vigueur, prenez soin de vous et prenez soin des autres !



Cap vers la création d'un réseau d'espaces préservés pour la biodiversité dans notre village.

Afin de favoriser et préserver la biodiversité présente dans notre village, la commune d'Alleins a lancé une étude de partenariat avec la « LPO, agir pour la biodiversité ». Cette étude consiste à inventorier des sites potentiels pour accueillir des refuges de concepts divers tels que :

- La préservation de lieux pour favoriser la biodiversité commune et patrimoniale
- Un sentier pédagogique de découverte de la faune et la flore
- Des ateliers de découverte, d'animation et de sensibilisation à la conservation de la biodiversité commune pour les citoyens
- La mise en place d'opérations de mobilisation citoyenne



Cette démarche de convention affirme l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité.

Actuellement, les refuges LPO représentent le 1^{er} réseau de jardins, parcs et espaces verts écologiques en France avec 31 370 refuges dont 2 266 en PACA.

* LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

Associations

Tennis-club

Si tu n'as jamais été licencié ou pas depuis 3 ans et que tu souhaites, en ces temps de restriction, pratiquer régulièrement une activité physique, le Tennis Club d'Alleins te propose sa formule découverte à 50 € qui comprend : la licence découverte du 1^{er} juin au 31 août, l'assurance et une carte d'accès aux courts pour pratiquer librement.

**Renseignements auprès de Fred au 06 50 72 06 89
ou par mail tenniscluballeins@fft.fr.**

RC Costes

Le RC Costes XIII, école de rugby à XIII d'Alleins, vous donne rendez-vous dès septembre pour initier les enfants nés entre 2008 et 2015 aux joies du ballon ovale. Les adultes ne seront pas en reste avec la section Loisirs mixte qui s'entraînera tous les jeudis soir, dès septembre.

Contact : Olivier au 06.28.13.03.39

Forum des associations

5 septembre 2020 au Bastidon (horaires à définir)

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 septembre 2020 pour rencontrer les associations qui animent la vie artistique, culturelle et sportive de notre commune.

Venez vous renseigner, vous inscrire auprès des différents stands présents sur l'esplanade J. Lescalet devant le Bastidon.
(Vous y trouverez aussi de quoi vous désaltérer et vous restaurer)

Théâtre

"L'équipe de l'association théâtre À Corps et À Cris continue le show !

Les représentations théâtrales ne pouvant avoir lieu cette année, le lien avec les élèves est maintenu grâce à quelques cours et challenges organisés en visio. Une nouvelle façon de faire du théâtre a dû être inventée. Depuis le confinement, nos élèves effectuent donc un travail autour du jeu cinématographique et du court-métrage. Notre but est de présenter leurs travaux dès la rentrée sous forme de projections !

Retrouvez-nous dès septembre au forum des associations !

**Envoyez-nous vos demandes par téléphone
au 06 80 40 51 70 ou à
asso.acc.theatre@gmail.com "**

Rendez-vous le 26 septembre prochain pour la 6^{ème} édition de la Fête de l'Amande !

Après un printemps très perturbé par l'épidémie de Covid19, il est temps de nous projeter vers des jours meilleurs.

Profitons, dans un premier temps, de la saison estivale (en continuant à appliquer les gestes barrières, pour le bien de tous) ... puis ne manquons pas, ensuite, l'un de nos rendez-vous préférés : **fêtons, tous ensemble, la 6^{ème} édition de la Fête de l'Amande le 26 septembre prochain !**

Comme chaque année, artisans, producteurs, ateliers divers (...) animeront cette journée aussi appréciée qu'attendue !

Don du sang

Les donateurs de sang étaient au rendez vous de cette collecte Covid 19. L'amicale a tout fait pour rendre convivial ce moment de partage à distance mais comme la photo le montre l'ambiance habituelle n'y était pas vraiment - à période particulière ambiance particulière - mais l'important est le nombre de participants inscrits via le site resadon.fr et venus.

L'amicale remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle, l'EFS pour la mise en place des mesures sanitaires spéciales Covid, les donateurs venus nombreux.

Merci à tous de votre solidarité.





Rétrospective des manifestations



Aïoli des Cendres et Caramentran



Théâtre : Olympe de GOUGES



Cérémonie du 8 mai

Ce n'était pas un 8 mai joyeux mais ce fut un 8 mai digne de nos morts pour la France. Nous n'avons pas pu nous rassembler en nombre devant le monument aux morts pour nous souvenir de notre histoire.

Cependant, nous y étions et l'hommage à nos combattants a été rendu à ALLEINS.

Une retraite bien méritée pour Jean-Claude Reita, responsable des services techniques, après 34 années à œuvrer pour la commune. Souhaitons-lui une bonne continuation dans cette nouvelle étape de vie.



Etat civil

Naissances

PROST BOSOM Paloma Jeannette – 24 janvier 2020

COFFINET Maëlys Danielle – 7 février 2020

MELLOUL Sohan – 16 mars 2020

BELMONTE Maëlle Hélène Jocelyne – 23 mars 2020

ALTES Margaux – 4 mai 2020

Décès

FAVEREAU Jean Charles – 5 mars 2020

CANUTI veuve LECCIA Faustine – 17 mars 2020

CASTAGNI Paul Joseph – 8 avril 2020

Lou Couleitiéu Prouvènço : tóutis ensèn pèr la lengo et la culturo nostros !

Prouvènço : un soulet noum pèr dire uno moulounado de bélli causo que se poudrié resumi pèr : uno region, uno identita, uno lengo. Vaqui lou credo dóu Couleitiéu Prouvènço ! Aquesto associacioun lei 1901 fuguè creado en 2000 pèr « apara e enaura la culturo et la lengo prouvençalo » em'en particulié aquelo de Frederi Mistral. Frederi Mistral, aquéu que reçaupè lou prèmi Nobel en 1904 pèr soun obro en lengo nostros. L'associacioun agrègo mai de 100 vilo de Prouvènço dins 6 despartamen e de nombrous associacioun prouvençalo.

Ansin, lou Couleitiéu Prouvènço ourganiso chasco annado uno fèsto prouvençalo : lou festenau « Me dison Prouvènço » en Arle (2001-2009), lou festenau « Li font en fèsto » à Grans (2010-2015), lou Forum de Maussano (2013-2017), lou Forum de Desèume, à Sant-Martin-de-Crau (despièi 2018).

L'associacioun travaio tambèn ativamen à l'aparamen de

la lengo, emé de manifestacioun : Gardaren Prouvènço en 2015 en Arle o encaro contro la reformo dou licèu qu'amenaçavo l'ensignamen di lengo regionalo dins lis escolo en 2019. L'a gaire, l'associacioun faguè signa uno charto i candidat is eleicioun municipalo pèr apara la lengo e la culturo prouvençalo. Moussu lou Conse fuguè l'un di proumié que la signè.

Lou Couleitiéu Prouvènço, es tambèn l'edicioun de libre bilengo pèr tóuti lis age. En mai d'acò, l'associacioun publico uno revisto bilengo : Me dison Prouvènço.

Fin finalo, un grand prefa es à mand de capita en 2020 : lou centre culturau, l'Óusservatòri de la lengo et de la culturo prouvençalo à Chivau-Blanc dins la Vau-Cluso. Aquest centre culturau sara coumpausa d'uno salo de counferènci e d'espectacle, d'uno mediatèco, emai de dos salo d'espousicioun counsacrado en plen à la lengo emai la culturo nostros.



Le Collectif Prouvènço : tous ensemble pour la langue et la culture provençales !

La Provence : un seul nom pour désigner une multitude de belles choses qui pourrait se résumer par : une région, une identité, une langue. Et voici la devise du Collectif Prouvènço ! Cette association loi 1901 qui fut créée en 2000 pour « défendre et valoriser la culture et la langue provençales » et celle, en particulier, de Frédéric Mistral. Frédéric Mistral, celui qui reçut le prix Nobel en 1904 pour son œuvre en langue provençale. L'association rassemble plus de 100 villes de Provence dans 6 départements et de très nombreuses associations provençales.

En conséquence, le Collectif Prouvènço organise chaque année une fête provençale : le festival Me dison Prouvènço à Arles (2001-2009), le festival des Fontaines à Grans (2010-2015), le Forum des associations provençales de Maussane-les-Alpilles (2013-2017), le Forum des Aulnes à Saint-Martin-de-Crau (despièi 2018).

L'association travaille également activement à la défense de la langue par des manifestations : Gardaren Prouvènço en 2015 en Arles ou encore contre la réforme du lycée qui menaçait l'enseignement des langues régionales dans les écoles en 2019. Récemment, l'association a fait signer une charte aux candidats aux élections municipales pour protéger la langue et la culture provençales. M. le Maire fut un des premiers qui l'a signée.

Le Collectif, c'est également l'édition de livres bilingues pour tous les âges. Ajoutons à cela la publication de la revue bilingue Me dison Prouvènço.

Enfin, un grand projet est sur le point de s'achever en 2020, le centre culturel Observatoire de la langue et de la culture provençales à Cheval-Blanc dans le Vaucluse. Ce centre culturel sera composé d'une salle de conférence et de spectacle, d'une médiathèque, ainsi que de deux salles d'exposition entièrement consacrées à la langue et à la culture provençales.

Août

Dimanche 23 août

Commémoration de la Libération du Village

Septembre

Samedi 05 septembre

Forum des Associations (horaires à définir)

suivi de l'accueil des nouveaux arrivants et apéritif

Dimanche 06 septembre

Vide Grenier organisé par l'ACATIA dans le centre du village

Vendredi 11 septembre

E.F.S. Don du sang de 15h00 à 19h30 au Bastidon

Samedi 12 septembre

Challenge A. Royer à 15h00 au Boulodrome

Samedi 26 septembre

Fête de l'Amande et des amandiers à partir de 10h – place de la République

Octobre

Dimanche 04 octobre

Loto du Club Taurin à 15h00 au Bastidon

Vendredi 16 octobre

Assemblée générale du Tennis Club à 18h00
suivie d'une soirée dansante au Bastidon

Mercredi 28 octobre

Spectacle jeune public organisé par la commission Culture au Bastidon

Samedi 31 octobre

Loto de l'APE après-midi suivi d'une soirée.
Horaires, renseignements : 06 01 72 96 35

Novembre

Samedi 7 novembre

Soirée musicale organisée par la commission culture « Les Swing cockt'elles »
à 20h30 au Bastidon - entrée 5 euros

Dimanche 08 novembre

Loto du Club Cycliste à 16h00 au Bastidon

Mercredi 11 novembre

Commémoration de la Victoire de la guerre 14/18

Dimanche 15 novembre

Marché de Noël organisé par ALLEINS TEMPS D'PARTAGE.
de 10h00 à 18h00 au Bastidon

Vendredi 20 novembre

E.F.S. Don du sang de 15h00 à 19h30 au Bastidon

Samedi 21 novembre

Soirée dansante organisée par Sals'Amigo à partir de 20h30 au Bastidon

Vendredi 27 novembre

Entrée payante (avec une conso) Buvette- renseignements : 06 81 81 45 62

Samedi 28 novembre

Assemblée générale du Club Taurin à 18h00 au Bastidon

Soirée dansante organisée par l'ASA Foot



LA MADELEINE
• de Gaston •

BISCUITERIE ARTISANALE

Coline Poyau : 06 17 89 34 56

lamadeleinedegaston@gmail.com

  La Madeleine de Gaston

Pharmacie des Costes

Horaires d'été du 06/07 au 29/08

du lundi au vendredi :

8h30-12h30 et 16h- 19h30

samedi : 8h30-12h15